

# Être conforme à la déontologie et à la réglementation

TRACFIN, lutte contre les discriminations, RGPD, les 7 objectifs d'éthique

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

## Objectif de formation

Connaitre les règles sur la déontologie et la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement.

## Programme

### Maîtriser les règles d'éthique professionnelle

La déontologie, une référence à l'univers libéral, en contradiction avec le statut de commerçant  
Le CNTGI et la commission de discipline : un gendarme bientôt en place ?

### Mettre en place les obligations TRACFIN

La réglementation TRACFIN

### Appréhender les moyens de lutte contre la discrimination dans l'accès au logement

Les enjeux de la discrimination : prise de conscience  
Comment mettre en place les outils contre la discrimination  
Cas pratiques : discriminations et jurisprudence

### Adapter ses pratiques professionnelles aux nouvelles obligations envers le consommateur

Les obligations envers les consommateurs : information, transparence, RGPD  
Compétence et transparence : les enjeux de la formation et de l'information  
L'obligation de transparence : le DIP, obligatoire et utile  
La mise en place pratique des obligations : atelier d'application des outils  
Le respect des informations personnelles : le RGPD Atelier pratique : le RGPD dans mon agence ?

## Les points forts de la formation

- Opportunité de rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnels du secteur immobilier, favorisant les échanges de bonnes pratiques.
- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Contenu mis à jour régulièrement pour intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires.

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Négociateurs ou gestionnaires titulaires de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 - décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s).

### Durée

1 jour dont 7 heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

395 € par stagiaire

### Adresse

**Site de Rennes/Bruz**  
Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Aucun pré-requis

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Adapter ses pratiques professionnelles aux nouvelles obligations envers le consommateur. Mettre en place les obligations TRACFIN. Appréhender les moyens de lutte contre la discrimination dans l'accès au logement. Maîtriser les règles d'éthique professionnelle.

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

## Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

## Les sessions



### Bruz

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 29/01/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)

## Contacts



### TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

